

Audience chez le DI : l'expression de la colère

Lundi 10 décembre, à la veille du Comité Technique de Réseau sur les suppressions d'emplois, les sections Solidaires Finances Publiques de la région Occitanie se sont invitées chez le Délégué Interrégional (DI).

Voici quelques extraits de plus de 3 heures d'échanges sur tous les sujets : emplois, missions, structures, rémunérations, sécurité...



Emplois : 15 suppressions dans le Tarn, et pas 13

Avec d'autres sections, nous avons demandé au DI de nous expliquer ce qu'est le « rebasage ». En effet, dans le document du CTR Emploi, il y a le volet Projet de Loi de Finances 2019 avec les 2 130 suppressions qui concernent la DGFIP, et une très obscure fiche qui ajoute 130 suppressions d'emplois, dont 2 pour le Tarn. Cette fiche indique : « *Le rebasage est une opération technique visant à corriger le décalage persistant et marqué qui peut exister dans certaines directions entre les emplois implantés et les effectifs. Il s'agit d'une opération d'ordre, au sens où elle ne modifie en rien la force de travail disponible, qui, pour 2019, porte sur 130 emplois structurellement vacants dans les directions départementales qui présentent une « surdotation » relative au regard de leurs charges et enjeux (correctif charges négatif). Pour mémoire, cette opération d'ordre ne fait pas disparaître tout emploi structurellement vacant.* »

Si vous y comprenez quelque chose, n'hésitez pas à nous en faire part. Sachez en tous cas, que le DI n'a pas été en mesure de nous l'expliquer et qu'il nous a renvoyé vers la DG... Se souvient-il qu'il est lui-même le représentant direct du DG en région ? Du DG oui, mais pas de tous les bureaux de la DG. Le sujet de l'emploi n'a peut-être pas la même importance pour tout le monde. Nous avons néanmoins insisté pour que des explications nous parviennent, même ultérieurement car 2 éléments nous mettent particulièrement en colère.

D'une part, si ces suppressions ne sont pas dans le contingent des 2 130 votées par le Parlement, qui les a décidées ? C'est la DG ! Le DI n'a pas nié et a même tenté de le justifier : « *de toutes façons, cela ne concerne que des emplois qui sont vacants depuis des années* ».

D'autre part, à relire l'énoncé qui définit cette opération, nous comprenons que le Tarn, du point de vue de la DG, semble vivre au-dessus de ses moyens : trop d'emplois par rapport aux missions qui nous sont confiées. Bref, jusqu'ici, c'était confort ! Sur ce point, nous n'avons eu que le silence en réponse...

Le DI nous a néanmoins appris une chose : ce sont en fait 450 emplois qui vont être supprimés en 3 ans par le « rebasage » ! En définitive, comme la DG en a marre de nos revendications sur la nécessité de pouvoir les emplois vacants, emplois qui sont budgétés et qui nous sont dus, elle devance le législateur en les supprimant elle-même.

« Gilets jaunes » : une colère qui nous concerne

« Justice fiscale ! Justice sociale ! » C'est une revendication des « Gilets jaunes » que Solidaires Finances Publiques porte depuis de très nombreuses années.

Alors que ce mouvement réclame une véritable lutte contre la fraude fiscale, notre administration

semble de plus en plus enfermée dans un rôle de conseil auprès des entreprises, afin de ne pas les « gêner » par des procédures de contrôle. Nos camarades de la DIRCOFI ont ainsi évoqué la loi ESSOC, le droit à l'erreur... et se sont heurtés à la moue dubitative du DI, qui n'y voit que des « *modifications mineures, qui portent plus sur la forme, que sur le fonds* ». Ces militants citent également un rapport du Sénat qui parle « d'effectifs insuffisants » de « navigation à vue » : cette année, la DIRCOFI Sud-Pyrénées perd 1 A et 1 C, mais gagne 1 Idiv... Pour ce qui est du pilotage, les collègues, qui préparent déjà leur programme 2019, sont toujours en attente d'une note sur la garantie fiscale, mesure qui doit s'appliquer dès le 1er janvier.

Les « Gilets jaunes » réclament aussi le **retour du service public dans les campagnes** et dénoncent la « fracture numérique », comme Solidaires Finances Publiques le fait depuis plusieurs années aussi. A cela, le DI répond « *Maisons de Services Au Public (MSAP)* ». Bien lui en a pris, car un camarade toulousain, Christian Terrance, siège au Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER) : un bilan a été présenté sur les MSAP du département de l'Aude. Sur 11 MSAP, 8 ont été confiées à La Poste qui a accepté la mission sans y mettre de moyens. Le résultat est le même dans ces 8 agences : un seul salarié doit à la fois gérer les activités poste, banque, assurance... et relais MSAP si toutefois l'utilisateur a eu la patience d'attendre. Un fiasco ! Le service public ne se fait pas sans moyens !! Les usagers veulent des réponses claires, et pas seulement qu'on leur dise où chercher sur internet ou qu'on leur communique l'adresse du CFiP à 50 km de chez eux !!!

Tout en rappelant qu'une large majorité des agents soutient le mouvement, nous avons interrogé le DI sur **les blocages de CFiP et les dégradations** que nous avons pu connaître dans le Tarn et au niveau de la région. Le DI dit que « *nous avons évité que ça dégénère* ». Oui... du moins jusqu'ici. Nous l'avons donc questionné sur les mesures prises pour sécuriser les CFiP, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Prélèvement A la Source (PAS) à partir du 1er janvier. Le DI nous a répondu qu'« *aucune mesure n'est prévue* », car la DG ne croit pas à un choc psychologique à la vue d'un bulletin de paye amputé de l'impôt. Le problème est que si la DG se trompe dans son analyse, ce sont bien évidemment les agents qui en feront les frais ! Sur ce point, nous avons été très clairs avec la Direction : nous avons alerté, donc au 1er incident nous justifierons les droits de retrait !

Accueil des usagers et mise en œuvre du PAS : maîtrise ou panique ?

A 3 semaines de la mise en œuvre du PAS, le sentiment chez les agents est plutôt à la panique. Certaines Directions n'ont même pas encore formé tous leurs agents ! Pourtant le sujet n'est pas nouveau : en réflexion depuis des années à la DG, un an de report... Et pourtant, la DG, comme les Directions locales, semblent succomber à la panique : recrutement de vacataires pour les centres d'appels, réquisition d'agents pour renforcer ces plate-formes ou pour participer directement à l'accueil physique (PCE et PCR dans le Tarn, mais aussi des Brigades, des ALD, des agents de direction dans d'autres départements).

Sur un tel sujet, une réforme de cette ampleur, ne pouvait-on pas espérer plus d'anticipation ? Que les moyens soient adaptés à l'enjeu ? Le DI nous explique qu'il n'y a pas de révolution, que ce n'est qu'une « *évolution technique* », et rien de plus. Et puis qu'espérons-nous : « *Il fallait recruter ?* » nous lance-t-il, narquois. Il fallait au moins arrêter de supprimer des emplois !!!

La place manque pour évoquer la situation du CFiP de Perpignan, où l'accueil est assuré par 4 collègues qui sont supposés recevoir plus de 1 200 usagers par jour, en moyenne. On ne compte plus les arrêts de travail pour burn-out, les crises de larmes... Aux mots « souffrance au travail », le DI répond qu'il ne faut pas user de cette expression à tort et à travers !

Informatique : bugs, pannes... De l'impossibilité de travailler !

Quel service ne connaît pas ces problèmes ? Cette problématique est connue du DI, qui a adressé une note à la DG le matin même. Il en aura fallu des interpellations de la part des syndicats, des chefs de services, des directeurs... pour obtenir une simple note adressée en haut-lieu... Et nous n'aurons rien de plus pour l'instant, à part ce chiffre : en 2018, les SIE n'ont connu au maximum qu'une période de 11 jours consécutifs sans aucune perturbation informatique ou applicative...

Lors de cette audience, les militants de Solidaires Finances Publiques se sont fait le relais de la colère de tous les agents. Ras-le-bol des suppressions d'emplois, ras-le-bol de l'absence de moyens, ras-le-bol de l'absence de pilotage ou d'anticipation, ras-le-bol du mépris et de la condescendance...

Nous avons exprimé cette colère par nos mots, mais cela ne suffit pas. Il faudra très bientôt l'exprimer par l'action. Quand ? Comment ? Autour du CTL Emploi ? Dans le cadre de la mise en œuvre du PAS ? Discutez entre vous et soyez prêts à en débattre avec vos organisations syndicales lors des prochaines HMI.